

Le mercredi 28 janvier 2009

Chères collègues, chers collègues,

Comme le conseil de gestion m'y a engagé, par sa résolution du 17 décembre dernier, je poursuis avec la direction de l'UQAM les échanges visant à convenir d'une démarche qui protégera la mission de la Télé-université et assurera un rattachement harmonieux à l'Université du Québec à Montréal. Comme je l'ai promis, je désire vous tenir au courant des derniers développements.

En premier lieu, il importe de souligner que le recteur a confirmé qu'aucune décision relative au fonctionnement ou à la structure de la Télé-université ne sera adoptée par le conseil d'administration de l'UQAM sans un avis du conseil de gestion. Même si un tel avis ne lie pas nécessairement le conseil d'administration, c'est là une disposition fondamentale des lettres patentes supplémentaires et qui sera respectée.

Hier, au conseil d'administration, le recteur a donné quelques informations sur le rapport Brossard et ses suites possibles. Il a d'abord rappelé que le rapport Brossard était le résultat d'un travail mené en toute indépendance par une personne qui n'appartenait pas à l'université et qui n'avait pas participé au processus ayant conduit au rattachement. Il a répété que le rapport proposait une démarche raisonnée pour l'intégration de la Télé-université, mais il n'a pas caché que le document avait aussi suscité de vives oppositions à la Télé-université. L'équipe de direction de l'UQAM poursuit donc sa réflexion avant de prendre position dans un proche avenir, mais elle ne le fera pas avant d'avoir entendu la commission des études, qui doit se pencher sur le sujet à sa séance du 10 février. Le recteur a cru bon de conclure en ajoutant que, puisque le scénario proposé par Me Brossard ne satisfaisait pas tout le monde, il agirait avec prudence.

Les propos du recteur n'ont suscité aucune question, ni aucun commentaire de la part des membres et des observateurs au conseil d'administration.

Par ailleurs, monsieur Robert Proulx, vice-recteur à la Vie académique, a adressé aux doyennes et aux doyens une lettre invitant les conseils académiques des facultés à se prononcer sur certaines des recommandations du rapport Brossard qui les concernent plus particulièrement. Les conseils académiques sont invités notamment à faire connaître leur point de vue sur l'opportunité de développer activement l'enseignement à distance, de doter leur faculté d'un plan de la formation à distance, de procéder à l'harmonisation de leurs programmes avec ceux de la Télé-université, de s'associer aux unités d'enseignement et de recherche, etc. Les conseils académiques sont invités à faire connaître leur avis au vice-recteur avant le 1^{er} mars.

Comme je vous l'ai dit déjà, le rapport Brossard, même s'il n'est pas une voie praticable pour la poursuite du rattachement, doit être une occasion de reprendre le dialogue avec nos collègues de l'UQAM. Dans l'espoir que nous pourrions renouer très bientôt ce dialogue, dans l'intérêt même de tous les étudiants de l'UQAM et de la Télé-université, je vous invite à vous y préparer avec le soin et l'ouverture d'esprit qui vous sont habituels.

Raymond Duchesne
Directeur général